

Programme JU-lien, et après ?

Irène Donzé (PLR)

Le programme JU-lien a été lancé début mai avec pour objectif de lutter contre le non-recours aux prestations sociales.

Les questions sont les suivantes :

- 1. Quel est le coût total de cette campagne, et quelle part est financée par l'Etat ?**
- 2. Quels moyens ont été engagés pour mener cette campagne (flyers, site internet, autre), notamment des collaborateurs ont-ils été engagés à cette fin ?**
- 3. Quelle est l'estimation du nombre de personnes supplémentaires qui se déclareront via cette campagne ? Quelle estimation moyenne du coût pour l'Etat peut être faite ?**
- 4. Les coûts globaux et les conséquences pour les finances de l'Etat ont-ils été mesurés / estimés avant le lancement de cette campagne ? Si oui, peut-on en connaître les détails ?**
- 5. Les montants dégagés pour financer ces coûts supplémentaires devront être trouvés dans le budget de l'Etat. Quelles pistes ont été retenues pour économiser sur d'autres secteurs ?**
- 6. Sur le site internet de la RCJU, on peut lire que cette campagne est une première étape, qu'en est-il de la suite et pour quel coût ?**
- 7. Comment le Gouvernement se prononce-t-il sur l'opportunité de lancer cette campagne à un moment critique pour les finances cantonales, comment le planning a-t-il été défini ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Irène Donzé (PLR)

Co-signataires

- Pierre Chételat (PLR)
- André Henzelin (PLR)
- Edgar Sauser (PLR)
- Pierre Parietti (PLR)
- Gabriel Voirol (PLR)
- Ernest Gerber (PLR)
- Alain Schweingruber (PLR)
- Michel Périat (PLR)
- Stéphane Brosy (PLR)

Intervention déposée officiellement le 14 mai 2024

